



Guide des équipements selon les grades

Les équipements du cadet.

Le cadet est un nouvel élément dans les forces de l'ordre, il est en cours de formation et de ce fait n'a pas accès à beaucoup d'équipements.

Est autorisé à utiliser par les cadets :

- Une arme de fonction de type **9mm**, c'est une arme à 12 coups que les cadets ne doivent utiliser qu'en cas de danger de mort envers une personne ou eux-mêmes.
- Un **Tazer** afin de pouvoir neutraliser de façon non létale les individus turbulents ou violents.
- Une **matraque** pour dissuader ou neutraliser les personnes violentes, attention elle est très dure !
- Une **lampe torche** afin de procéder à des vérifications de nuit sur les véhicules et les personnes.
- Un **pistolet de secours** pour pouvoir être localisé par un hélico de police/secours.

Les cadets ont accès à un seul véhicule pour leurs patrouilles qui ne sont pas des patrouilles dangereuses. Le véhicule utilisable est le **cruiser de police**.

Les équipements du Brigadier.

Un brigadier est un agent confirmé par les plus hauts gradés, il connaît les procédures à appliquer et sait comment réagir face à des situations variées.

Est autorisé à utiliser par les Brigadier :

- Une arme de poing de **calibre .50**, une arme avec une force de pénétration importante.
- Une arme de fonction de type **9mm**, c'est une arme à 12 coups.
- Un **Tazer** afin de pouvoir neutraliser de façon non létale les individus turbulents ou violents.
- Une **matraque** pour dissuader ou neutraliser les personnes violentes, attention elle est très dure !
- Une **lampe torche** afin de procéder à des vérifications de nuit sur les véhicules et les personnes.
- Un **pistolet de secours** pour pouvoir être localisé par un hélico de police/secours.

Les brigadiers ont accès à deux véhicules pour leurs patrouilles, **le cruiser** de police ainsi que **la moto de police**.

Les équipements du Brigadier-Chef.

Un Brigadier-Chef est un agent confirmé et responsable des agents en dessous de lui, il connaît les procédures à appliquer, sait comment réagir face à des situations variées et sait diriger des hommes.

Est autorisé à utiliser par les Brigadier-Chef :

- Une arme de poing de **calibre .50**, une arme avec une force de pénétration importante.
- Une arme de fonction de type **9mm**, c'est une arme à 12 coups.

- Un **fusil à pompe** de type Remington.
- Un **Tazer** afin de pouvoir neutraliser de façon non létale les individus turbulents ou violents.
- Une **matraque** pour dissuader ou neutraliser les personnes violentes, attention elle est très dure !
- Une **lampe torche** afin de procéder à des vérifications de nuit sur les véhicules et les personnes.
- Un **pistolet de secours** pour pouvoir être localisé par un hélico de police/secours.

Le Brigadier-Chef a accès à tous les véhicules de patrouilles disponibles, le **cruiser de police**, la **moto** et l'**interceptor**.

Les équipements du Major.

Le Major est un élément important de la police, il a pour rôle de diriger les effectifs de police et d'assurer une communication fluide entre les éléments dirigeants de la police et les bas gradés.

Est autorisé à utiliser par un Major :

- Une arme de poing de **calibre .50**, une arme avec une force de pénétration importante.
- Une arme de fonction de type **9mm**, c'est une arme à 12 coups.
- Un **fusil à pompe** de type Remington.
- Un **fusil d'assaut** gardait dans son véhicule de patrouille.
- Un **Tazer** afin de pouvoir neutraliser de façon non létale les individus turbulents ou violents.
- Une **matraque** pour dissuader ou neutraliser les personnes violentes, attention elle est très dure !
- Une **lampe torche** afin de procéder à des vérifications de nuit sur les véhicules et les personnes.
- Un **pistolet de secours** pour pouvoir être localisé par un hélico de police/secours.

Le Major a accès à tous les véhicules de patrouilles disponibles, le **cruiser de police**, la **moto** et l'**interceptor**.

Il est aussi possible pour un Major de passer des tests de pilotage afin de pouvoir utiliser un **hélico de patrouille**.

Tous les grades au-dessus de Major ont accès de façon libre à l'ensemble des équipements que le LSPD propose ainsi qu'à tous les véhicules disponibles (De patrouilles ou banalisés.